

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du Conseil Syndical	
Légal :	38
En exercice :	23
Présents :	16
Votants :	16
Procuration.....	
Date de la convocation : 4 Avril 2016	

SEANCE du 12 avril 2016

Délibération 2016-05
OBJET : Budget Primitif 2016

<input checked="" type="checkbox"/> Original
<input type="checkbox"/> Expédition certifiée conforme à l'original
Pour la Présidente, Le Directeur
Fabien TREMBLAY

L'an DEUX MILLE SEIZE le 12 Avril à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Anne-Marie BOUSQUET, Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Membre suppléant :

Pierre SALMON, représentant de la Commission Syndicale

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux communes membres le :
Pour la Présidente, Le Directeur
Fabien TREMBLAY,

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE représentante de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Monsieur MELE est désigné en qualité de secrétaire

Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20160412-2016-05-DE
Date de télétransmission : 25/04/2016
Date de réception préfecture : 25/04/2016

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Madame la Présidente expose à l'Assemblée qu'en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement avec l'article L.1612-1, il appartient au Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers de voter son Budget Primitif 2016 dont il vient de lui être donné lecture.

Il est proposé au Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2016 hors T.V.A. comme suit :

**Oùï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2016 hors T.V.A. arrêté à :

FONCTIONNEMENT

Recettes	33 786 901,45 €
Dépenses	33 786 901,45 €
Résultat	EQUILIBRE

INVESTISSEMENT

Recettes	10 449 337,89 €
Dépenses	10 449 337,89 €
Résultat	EQUILIBRE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente

Josette BALDEN

